



Cheques sans provision, depart a l' etranger et retour en France

Par **Raoul444**, le **13/08/2014** à **17:08**

Bonjour,

En 2010, j' ai loue une voiture en France que je me suis fait enlever par la fourriere en Suisse pour defaut de stationnement, mais je ne suis jamais alle la chercher. Aussi, j'ai fait une vingtaine de cheques en bois pour un total d' environ 3000 euros, puis j' ai pris l' avion pour me retrouver dans un pays d' Europe ou je vis depuis. J'y ai meme rencontre la femme de ma vie et on se marrie l' an prochain.

Le souci c' est qu'elle n' est jamais venue en France et qu'elle voudrait bien que je lui face visiter un jour. Alors voila ma question: vais-je me faire arreter a la frontiere des l'atterrissage de l' avion?

la CNIL, a qui j'ai fait une demande d'info sur moi a Noel dernier, m'a repondu que je ne suis pas fiche par la Gendarmerie. Meme si le STIC et le JUDEX ont fusionne pour devenir le TAJ, est-ce que ca veut dire que je ne suis pas fiche par la Police non plus?

Merci pour vos reponses.